

Enquêtes sur les intoxications par les plantes en Guyane française : aspects ethnobotaniques et médicaux

Dorangeon E. , Moretti C.

Centre IRD Guyane, BP 165 97323 Cayenne (Guyane française) Email : moretti@orleans.ird.fr

Avec la collaboration de Marie-Françoise Prévost, botaniste au centre IRD de Cayenne, et les services des hôpitaux de Cayenne et de Saint-Laurent du Maroni

Introduction

Les services médicaux de Guyane ont récemment attiré notre attention sur le nombre croissant des cas d'intoxications par des plantes locales. Ces services manquent d'informations précises sur la toxicité des plantes locales leur permettant d'adopter une conduite à tenir appropriée. Pour répondre à leur attente, nous avons mené une enquête auprès de différents services hospitaliers de Guyane afin d'apprécier la fréquence des intoxications, d'identifier les végétaux responsables et de tenter de préciser les causes de ces intoxications.

Plus d'une dizaine d'ethnies cohabitent sur le territoire guyanais : Créoles, Amérindiens, Noirs marrons (Bushinengue), Hmong, Chinois, Haïtiens et d'autres encore. Chacune est marquée par un patrimoine socioculturel transmis de génération en génération. Chaque groupe ethnique possède une médecine et une pharmacopée traditionnelles couplées à une représentation du corps et de la maladie qui lui est propre. Cette "multiethnicité" représente autant de pratiques thérapeutiques différentes et toujours actuelles.

Il nous a semblé intéressant, dans une région où l'automédication par les plantes est largement pratiquée, de vérifier si le processus d'acculturation qui touche ces communautés comme toutes les communautés traditionnelles avait une incidence sur la fréquence des intoxications végétales, par suite du non-respect des méthodes de préparations traditionnelles, ou des erreurs possibles d'identification de végétaux.

Nous présentons les résultats des enquêtes menées auprès des établissements de santé : fréquence des intoxications, degré de gravité, analyse des causes possibles.

Méthodologie

Réalisation des enquêtes

Le recensement des cas d'intoxication par les plantes a été réalisé dans les hôpitaux de Saint-Laurent du Maroni et de Cayenne. Les



Des sources du savoir aux médicaments du futur — From the sources of knowledge to the medicines of the future

enquêtes ont été menées dans les services de pédiatrie, des urgences, de réanimation et de dermatologie.

Les services n'étant pas informatisés pour la majorité, l'exploration des registres a permis de rassembler les diagnostics d'intoxications végétales. D'autre part, certains cas nous ont été rapportés de mémoire par les médecins. Nous avons ajouté à ces cas les suspicions d'intoxication par les plantes, particulièrement pour des enfants de la région du Maroni.

Le recensement des plantes toxiques a été réalisé au moyen d'une recherche bibliographique et des enquêtes menées dans les établissements de santé.

Les herbiers des plantes récoltées sont déposés à l'Herbier de Guyane.

Résultats

Inventaire des plantes toxiques de Guyane

Nous avons répertorié 49 plantes (se reporter au tableau I), mais cette liste n'est pas exhaustive, elle regroupe des espèces à toxicité plus ou moins élevée.

Causes et gravité des intoxications

(Résultats des enquêtes dans les services hospitaliers de Guyane et examen des registres, période 1993- avril 2000) :

- 1 décès par ingestion accidentelle de fruits par un enfant, CHAB ;
- 1 décès par absorption de végétal (erreur d'identification) lors d'un cérémonial chamanique ;
- 1 décès inexplicable (urgences CHC), qui semblerait être un empoisonnement aux digitaliques ;
- 10 décès par syndrome de Reye pour les 12 cas d'intoxications végétales suspectées dans la région du Maroni ;
- 1 syndrome atropinique majeur suite à un remède à base de *Brugmansia suaveolens*.

A noter aussi 2 cas de coma en 1988 signalés par l'Hôpital de Cayenne, suite à l'absorption d'une tisane de feuilles de "sorossi" (*Momordica charantia*), (A. Hulin *et al.*, 1988). Malaises, troubles gastro-intestinaux, et autres symptômes sont aussi évoqués pour les autres cas d'intoxications.

Les cas de syndrome de Reye en Guyane

Depuis 1993, 12 cas de syndrome de Reye (10 décès) sont apparus dans la région de St-Laurent du Maroni (Figure 1). Il s'agit pourtant d'une maladie rare, son incidence dans le monde est 1/100 000. Elle touche plus particulièrement les enfants de moins de 1 an.(réf)

Les enquêtes sur le terrain ont donné les résultats suivants :

- tous les enfants ont reçu des remèdes traditionnels pour soigner un rhume ou une hyperthermie. Puis les symptômes ont brutalement changé pour devenir ceux d'un syndrome de Reye ;
- pour 3 enfants, nous avons la certitude que les remèdes provenaient du Surinam ;
- à ce jour l'espèce *Blighia sapida* n'est pas recensée en Guyane française. D'après des informateurs surinamiens, la plante n'est pas au Surinam. Mais il est possible qu'elle soit importée pour la préparation de remèdes. L'enquête est en cours ;
- il est possible qu'un seul guérisseur soit à l'origine de ces intoxications ;
- une autre hypothèse envisageable est la présence d'hypoglycine ou d'une autre substance toxique dans une espèce utilisée comme remède sur le Maroni dans les maladies infantiles.

D'un point de vue symptomatique, cette maladie se manifeste par un début brutal, sans fièvre, avec convulsions, vomissements incoercibles, et un coma mortel en 24 h. On distingue les syndromes de Reye de cause toxique ou médicamenteuse, les syndromes de Reye post-viraux (suite à une infection par influenza A ou B), ou encore par enzymopathie constitutionnelle.

Un arbre, *Blighia sapida*, appelée couramment "ackee", importé d'Afrique en Jamaïque, aux Antilles, en Floride et dans certains pays d'Amérique du Sud, peut provoquer un "Reye like" syndrome lorsque l'arille du fruit vert est consommé. La substance en cause est l'hypoglycine A et B. Cette plante est utilisée comme remède traditionnel contre les maladies infantiles en Afrique occidentale (on utilise les feuilles). En Jamaïque, l'arille mûre est consommée.

Discussion

On ne peut définir la toxicité d'une plante sans évoquer les circonstances et les causes possibles de l'intoxication. Dans une région où l'automédication par les plantes est largement pratiquée, les principales causes d'intoxication sont :

Le non-respect des méthodes traditionnelles de préparation

Il peut être le résultat d'une perte du savoir traditionnel au cours de sa transmission de génération en génération. L'organe (fruit, feuille, racine), la quantité, et le mode de préparation (tisane, décoction, bain), sont autant de paramètres importants dans l'utilisation des plantes en médecine traditionnelle et les erreurs peuvent provoquer de sérieuses intoxications.

L'ignorance du danger

C'est la principale cause d'intoxication chez les enfants. Les fruits et les fleurs colorées (*Thevetia peruviana*), les plantes ornementales (*Dieffenbachia*) sont attrayantes pour les jeunes enfants qui les sucent ou les ingèrent. D'autre part les intoxications par contact, avec des plantes urticantes ou caustiques, touchent particulièrement les promeneurs et les touristes. C'est le cas en Guyane de *Cnidioscolus urens*, une espèce fréquente sur les plages, qui entraîne une très vive douleur au contact avec la plante, beaucoup plus violente que celle provoquée en Europe par les orties.

La plante est réputée atoxique

De nombreuses plantes sont utilisées à tort depuis des générations. Le "sorossi" (*Momordica charantia*) est hypoglycémiant, il est utilisé comme antidiabétique mais aussi comme fébrifuge en tisane. Deux cas d'hypoglycémie sévère suivie d'un coma chez des jeunes enfants qui avaient bu à jeun une tisane de feuille de cette plante ont été décrits par le service de réanimation du CHC de Cayenne (Hulin *et al.*, 1988).

Certaines plantes peuvent être toxiques sur le long terme (exemple de quelques espèces hépatotoxiques de Boraginaceae). D'autres remèdes sont à proscrire pour les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes en raison du risque de surdosage et des effets secondaires.

Erreur d'identification

Ce fut probablement le cas lors de l'intoxication survenue au cours d'un rituel chamannique où un jeune initié aurait confondu une espèce, dont le latex est hallucinogène, avec une autre espèce plus toxique.

Tentative d'empoisonnement ou de suicide

C'est une cause non négligeable face à des ethnies qui savent utiliser les plantes pour donner la mort. Plusieurs décès demeurent inexpliqués d'un point de vue médical et l'intoxication par les plantes est présente alors comme une cause très probable.



Contamination alimentaire

Par contamination de l'eau ou des céréales par des espèces toxiques. Cette dernière cause n'est pas ressortie de nos enquêtes. Il convient de souligner le fait qu'en Guyane on ne recense pas d'intoxication au manioc, alors que celui-ci constitue la base de l'alimentation. Les procédés traditionnels de détoxification se révèlent efficaces.

Conclusion

- les intoxications végétales, du fait de leur diversité, sont souvent méconnues ;
- les 12 cas de syndrome de Reye (10 décès) sur le Maroni sont particulièrement préoccupants ;
- l'élaboration d'outils d'informations adaptés à la fois au grand public et au personnel de santé s'avère être indispensable ;
- la sensibilisation du personnel de santé, étape essentielle à la mise en place d'un projet de diffusion de l'information, permettra d'enrichir sans cesse les données existantes ;

- un site web, qui sera complété par un Cd Rom, intitulé "Plantes toxiques de Guyane" a été mis en place : <http://www.cayenne.ird.fr>

Ce site fonctionne sur le système suivant : à partir d'un nom vernaculaire, ou de symptômes, ou de causes et circonstances de l'intoxication, l'utilisateur obtiendra un nombre restreint de plantes dont il pourra explorer les fiches détaillées et illustrées.

Références

- BRUNETON J. (1996) *Plantes toxiques, Végétaux dangereux pour l'homme et les animaux*, Paris, Edition Lavoisier, 529 p.
- GRENAND P., MORETTI C., JACQUEMIN H. (1987) *Pharmacopées traditionnelles en Guyane, Créoles, Palikur, Wayāpi*, Éditions de l'Orstom, 569 p. (Collection Mémoire, 108)
- HULIN A., WAVELET M., DESBORDES J.M. (1988) Intoxication aiguë par *Momordica charantia* (sorrossi), *Sem. Hôp. Paris*, 64, 2847-2848.

Tableau 1. Plantes réputées toxiques en Guyane française

Nom scientifique	Famille
<i>Anacardium occidentale</i> L.	Anacardiaceae
<i>Allamanda cathartica</i> L.	Apocynaceae
<i>Nerium oleander</i> L.	Apocynaceae
<i>Bonafousia angulata</i> Mart.ex Muell. Arg.	Apocynaceae
<i>Thevetia peruviana</i> K. Schum.	Apocynaceae
<i>Dieffenbachia elegans</i> Jonker et A.Jonker	Araceae
<i>Dieffenbachia seguine</i> Schott	Araceae
<i>Monstera andansonii</i> Schott	Araceae
<i>Rhodospatha latifolia</i> Poeppig	Araceae
<i>Spathiphyllum humboldtii</i> Schott	Araceae
<i>Desmoncus</i> sp.	Arecaceae
<i>Socratea exorrhiza</i> H. Wendl.	Arecaceae
<i>Asclepias curassavica</i> L.	Asclepiadaceae
<i>Crescentia cujete</i> L.	Bignoniaceae
<i>Heliotropium indicum</i> L.	Boraginaceae
<i>Symphytum officinale</i> L.	Boraginaceae
<i>Chenopodium ambrosioides</i> L.	Chenopodiaceae
<i>Combretum cacoucia</i> Exell. ex Sandw.	Combretaceae
<i>Fevillea cordifolia</i> L.	Cucurbitaceae
<i>Momordica charantia</i> L.	Cucurbitaceae
<i>Cnidioscolus urens</i> J.C.Arthur	Euphorbiaceae
<i>Hura crepitans</i> L.	Euphorbiaceae
<i>Jatropha curcas</i> L.	Euphorbiaceae
<i>Jatropha gossypifolia</i> L.	Euphorbiaceae
<i>Jatropha multifida</i> L.	Euphorbiaceae
<i>Manihot esculenta</i> Crantz.	Euphorbiaceae
<i>Ricinus communis</i> L.	Euphorbiaceae
<i>Tragia volubilis</i> L.	Euphorbiaceae
<i>Abrus precatorius</i> L.	Fabaceae
<i>Crotalaria retusa</i> L.	Fabaceae
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae
<i>Tephrosia sinapou</i> (Buch'holz) A. Chev.	Fabaceae
<i>Lonchocarpus chrysophyllus</i> Kleinhoonte	Fabaceae
<i>Persea americana</i> Miller.	Lauraceae
<i>Gloriosa superba</i> L.	Liliaceae
<i>Spigelia anthelmia</i> L.	Loganiaceae
<i>Orthomene verruculosa</i> Barneby et Krukoff	Menispermaceae
<i>Brosimum actitifolium</i> Huber.	Moraceae
<i>Passiflora quadrangularis</i> L.	Passifloraceae
<i>Citrus</i> sp.	Rutaceae
<i>Blighia sapida</i> König	Sapindaceae
<i>Brugmansia suaveolens</i> Bercht. et Presl.	Solanaceae
<i>Brunfelsia guianensis</i> Benth.	Solanaceae
<i>Capsicum frutescens</i> L.	Solanaceae
<i>Nicotiana tabacum</i> L.	Solanaceae
<i>Solanum americanum</i> Miller	Solanaceae
<i>Laportea aestuans</i> Chew	Urticaceae
<i>Duranta repens</i> L.	Verbenaceae
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae

